

Limites communales

Profil en travers (cotes de référence en annexe au règlement)

Isocotes de la crue de référence (MNGF)

Limite d'application de la cote de référence du cours d'eau principal

Zonage réglementaire

Zone R : Zone rouge

Secteur Rcb: Zone rouge - Centre-bourg

Secteur Rap : Zone rouge - Secteur sport et loisir

Secteur Rs : Zone rouge - Stationnement

Zone B : Zone bleue

Secteur Bcb: Zone bleue - Centre-bourg

Secteur B1 : Zone bleue

Secteur Bc : Zone bleue - Camping

Secteur E2 : Zone enclavée

Enjeux ponctuels

Etablissement de gestion de crise

Etablissement recevant du public

Autre enjeu

Echelle : 1:2500
N
0 15 30 60 Mètres

Direction Départementale des Territoires
de l'Ardèche
Service urbanisme et territoire
Prévention des risques

Plan de Prévention des Risques d'inondation

Commune de
Saint-Alban-Auriolles 1/2

CARTE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE

Approbation

BRL
Ingénierie

A00036
Echelle : 1:5,000
Juin 2020